

la messe à Joliet, et je partis accompagné du Rév. M. Ingoldby pour Bourbonnais, où nous arrivâmes avant le coucher du soleil. Les deux jours suivants furent principalement employés à aider le zélé pasteur, le Rév. Révérend J. Courjault, dans l'accomplissement des devoirs du saint ministère. Le dimanche, à la messe du matin, j'eus la satisfaction d'admettre 23 enfants à leur première communion. La grand'messe fut chantée par le Rév. M. Courjault, après laquelle je donnai une instruction en français et j'administrai la confirmation à 160 personnes. Aux vêpres solennelles, les enfants renouvelèrent les promesses de leur baptême, et une instruction fut donnée par le pasteur. Le lendemain, une messe solennelle d'actions de grâces fut chantée, in Pontificatus, et je reçus 33 personnes dans la confrérie du sculpteur: 92 membres de la congrégation prirent le pledge d'abstinence totale de liqueurs fortes. Le nombre des communions, durant mon séjour, s'est élevé à 417. Cette congrégation est entièrement composée de Canadiens, dont le nombre est déjà de 1,600, et s'augmente continuellement. L'archiconfrérie de l'Immaculé Cœur de Marie a été établie ici, et compte 164 membres, entre ceux qui y avaient été admis avant de laisser le Canada. Jusqu'à présent le service divin a été célébré dans une misérable église faite de pièces brutes; mais les fondations d'une grande église, de 110 pieds sur 50, ont été jetées, et l'ouvrage sera achevé avant l'hiver. Elle s'appellera l'Église de la Maternité. Le mardi, je pris congé de cette édifiante congrégation, après avoir promis de célébrer la messe et d'assister à la procession publique, à la Fête-Dieu prochain. Le pasteur et plusieurs membres de son troupeau, les uns en voitures, les autres à cheval, m'accompagnèrent jusqu'à une distance considérable au delà du gué de la rivière Kennebec. Nous félicitâmes nos bien aimés compatriotes de Bourbonnais de ce qu'ils, grâce au zèle et à l'attention des pasteurs auxquels ils sont confiés, ils leur est permis de continuer ces habitudes religieuses qui furent pour eux, au Canada, la source de tant de bonheur. Mais nous regrettons de ne pouvoir représenter sous un rapport religieux aussi consolant, la situation des Canadiens établis à Ansonia, à 13 lieues de Bourbonnais. Mgr. Van de Velde les a trouvés presque au nombre de 700. Ils n'ont pas encore d'église. Malheureusement, ces pauvres catholiques sont de nouveau privés des services d'un prêtre résident, et doivent être desservis de Chicago, jusqu'à ce que la divine Providence envoie un prêtre qui puisse consacrer à cette intéressante mission. Cependant, nous apprenons par une lettre du Rév. M. Courjault, que ce monsieur est allé les visiter au mois de décembre; qu'il leur a dit deux fois la sainte messe; que 66 se sont approchés de la sainte table, et qu'un séjour de deux ou trois jours de plus qu'il ne put leur en accorder, eût été nécessaire pour entendre les confessions de ces chrétiens pleins de foi; mais que ses heures étant comptées, il fut obligé de partir sans pouvoir satisfaire leurs vœux. M. Courjault conclut en formant de vœux pour que quelque Prêtre Canadien se dévoue pour l'avantage de compatriotes négligemment délaissés. Mgr. de Chicago accueillera ce prêtre à bras ouverts.

BULLETIN.

Derniers avis de Toronto.—La dernière réunion contradictoire officiellement. Maladie de M. Baldwin.—Séance chez le Gouverneur Général.—L'élection de Londres. M. le Juge Deane et l'annexion.—L'élection de Québec.

Aux derniers avis de Toronto, tout était tranquille et calme. La discussion qui s'était élevée dans les journaux au sujet de la résignation, de M. Cameron était terminée, au moins pour le moment et jusqu'à la prochaine session.

La dernière réunion concernant le départ au printemps de Lord Elgin et la prétendue nomination de Lord Salton comme son successeur, a été contrainte officiellement par le Globe. Cette réunion n'était pas plus fondée que celle d'une prochaine dissolution du Parlement Provincial.

La télégraphie nous a communiqué hier matin une nouvelle que tout le monde apprendra avec un profond regret. L'hon. v. Baldwin a été frappé d'apoplexie et sa vie était fort en danger. Les médecins, cependant, espèrent le sauver.

Leurs Excellences le Comte et la Comtesse d'Elgin continuent à recevoir de la part des habitants de Toronto les marques de respect et les hommages qui sont dus à leur position. Partout où ils se présentent, ils sont extrêmement bien reçus. De leur côté Lord Elgin et sa Dame ont ouvert leurs salons à la société de la nouvelle capitale, qui paraît charmée des réceptions d'ELIZABETH HOUSE. On y rencontre toutes les notabilités de Toronto, à quel que parti qu'elles appartiennent. Ce qui est une nouvelle preuve que l'on sait apprécier les motifs, qui ont guidé Lord Elgin dans l'administration des affaires du Canada. Quoiqu'il en soit, les journaux toriens de Montréal, le gouverneur général s'est jusqu'ici tenu parfaitement en dehors des partis, qui divisent le pays, et c'est ce qui fait qu'on rencontre dans ses salons à Toronto, des hommes de toutes les nuances et les plus opposés en politique.

À la dernière soirée de Leurs Excellences se trouvaient M. le Chancelier Blake et sa Dame, M. le Juge en chef Macaulay, M. et Mde. Lafontaine, M. et Mde. Hinks, M. et Mde. Sullivan, M. Draper, M. et Mde. Henry Sherwood, M. et Mde. J. H. Cameron, M. et Mde. H. J. Boulton, M. et Mde. Malcolm Cameron, M. et Mde. Cayley, le Sheriff, et Mde. Jarvis, Dr. et Mde. Rolph, Dr. et Mde.

Ryerson, Dr. et Mde. Bevan, M. et Mde. Proudfoot, M. et Mde. John Cameron, M. et Mde. T. G. Bidout, Colonel et Mde. Carthew, M. et Mde. John Crawford, M. et Mde. Bidout, etc.

Mercredi dernier en lieu la nomination des candidats à l'élection de Londres. MM. Wilson et Dixon furent proposés aux électeurs. À la levée des mains la grande majorité était en faveur de M. Wilson, qui sera, dit-on, certainement élu. M. Dixon a demandé la prise des votes. Il a d'autant moins de chances de succès, qu'il vient de perdre son élection dans le même endroit comme officier municipal. Lui le maire de Londres n'a pu se faire élire simple conseiller! Il a, ce semble, mal choisi son temps pour briguer les honneurs de la représentation Parliaméntaire.

M. le Juge Draper a parlé de la question de l'annexion dans une adresse aux Grands Jurés aux Assises du Home District et a fait une allusion aussi maladroite qu'injuste aux malheureux événements de 1837, il l'a fait en termes que tous les gens de bon sens et de bien ne peuvent qu'approuver. Voici ce passage de son adresse:

Et ici, Messieurs, je termine avec joie mes observations, et je vous laisserais aller remplir vos devoirs, si je ne croyais pas qu'il est des occasions où le Juge président d'un tribunal comme celui-ci, non seulement est justifiable, mais est obligé dans son adresse à la Grande Juré du pays de signaler à son attention des sujets en dehors du Calendrier du shérif ou de la routine ordinaire des Grands Jurés.

Ce serait affectation de ma part de prétendre ignorer que des questions ont été agitées et des opinions ouvertement émises, qui tendent à changer la forme du gouvernement et à amener une séparation d'avec l'Empire Britannique. De quelque part que vienne cette agitation, par quelques spécieux raisonnements qu'on prétende la soutenir, je sens que c'est mon devoir bien clair siégeant dans cette Cour, de la dénoncer et de la condamner. Il peut y avoir malheureusement parmi nous, j'espère qu'il y en a peu, des gens qui n'ont rien appris par la triste expérience de leurs actes passés, sur l'ingratitude et la profondeur de la clémence généreuse de leur Souverain n'a fait aucune impression et que la peur seule empêche de renouveler des tentatives, qui ont été déjà si infructueuses. Il peut y avoir aussi parmi nous des hommes qui regardent les institutions politiques comme n'ayant aucune plus grande valeur et comme n'étant destinées à aucun objet plus élevé que de faciliter l'acquisition de richesses individuelles, qu'aucun lien d'allégeance ne de tournera de l'attraction séduisante d'un meilleur marché, aucune révolution ne choquera, pourvu qu'elle promette de nouveaux et d'heureuses spéculations. Mais ce n'est sûrement pas à des maîtres cachés, qui voudraient miner sourdement ce qu'ils ne peuvent attaquer ouvertement, ou à des hommes impatientés de s'enrichir, que les sujets Canadiens de la Reine prêteront l'oreille. Les sera une heure malheureuse pour cette province quand la valeur de ses institutions sera estimée par le profit et les pertes pécuniaires, quand on pourra dire de nous ce qu'un historien philosophique écrivait d'une période révolutionnaire de l'Angleterre: la loyauté désintéressée des sujets, la meilleure défense des nations n'existaient plus. Comme on ne pouvait s'en fier à un généreux attachement à la Couronne, il fallait appuyer la force du gouvernement sur les intérêts égoïstes de ses partisans. Paroquo, comme le même écrivain conclut, une corruption honteuse est le résultat d'un proël état de choses, et elle menacera de saper les fondements du pays en minant et détruisant toutes ses vertus.

Qu'on n'infère pas de nos remarques que je veuille restreindre ou empêcher la liberté de la discussion. Mais la liberté de discussion, comme la liberté d'action, dans tous les pays constitutionnels et gouvernés par les lois doit avoir ses limites au delà desquelles il devient criminel d'avancer. Recommander une mesure vers laquelle on ne peut faire un pas sans criminalité doit être un acte coupable en lui-même. Et parler d'obtenir une telle mesure par une marche et des moyens indéfinis qui pourront adroitement éviter les périls d'actes de trahison ou de sédition, est une illusion une sophistique qui ne devrait tromper ni ceux qui l'emploient ni ceux à qui elle est adressée. Tel est toujours le langage de ceux qui par crainte des conséquences ne veulent pas jouer eux mêmes veulent gagner en trébuchant.

Il serait sage de se rappeler que la discussion n'est pas toujours tempérée et que l'excitation qu'elle entraîne peut plonger le pays, non seulement contre les vrais intérêts, mais encore contre la volonté de ses habitants, dans tous les maux de la guerre civile; et il doit être criminel de nous exposer aux calamités affreuses d'une lutte armée, à moins que nous soyons poussés par une nécessité inflexible et irrésistible qui indigna la main de la Providence.

Aucune nation, dit Péloquet écrivain, que nous venons de citer, même pour les causes les plus justes, peut renverser un gouvernement existant sans beaucoup souffrir au commencement. Notre constitution nous donne et la liberté de discussion et la liberté d'action, et les moyens d'améliorer notre condition, mais non ceux de la renverser. S'il en était autrement, aucun ordre de choses, aucune forme de gouvernement, aucune liberté civile ou religieuse ne reposerait sur une base solide et permanente. Mais la discussion contre laquelle ces observations sont dirigées a pour objet l'abjuration de notre allégeance à cette Souveraineté dont le nom seul a trouvé jusqu'ici un écho dans vos cœurs, la destruction de cette forme de gouvernement l'orgueil et l'honneur de ceux qui en jouissent, et qui était considéré par un ancien orateur et hom-

me d'état comme la plus parfaite en théorie, (si elle pouvait jamais être mise en pratique) et le renoncement parfait au droit de partager les gloires du drapeau; qui a bravé pendant mille ans la bataille et la brise; c'est là, parmi autres choses, notre droit de naissance. Le vendrons nous ou le trafiquerons nous?

Au lieu de nous laisser aller à toutes ces idées de changement prions Dieu que la paix le bonheur, la vérité, la justice, la religion et la piété règnent à jamais parmi nous. Et tout en implorant le maître de tous ces biens unissons nos efforts pour les assurer et les maintenir pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Il y a eu de nombreuses assemblées dans les divers quartiers de Québec en faveur de l'élection de M. Chabot qui paraît certaine. Les adversaires de l'Administration remuent ciel et terre pour l'empêcher.

Discussion sur les Civilisations ancienne et moderne comparées.

Les lecteurs ne manqueront pas, nous l'espérons, de nous savoir gré de reproduire dans les colonnes des Melanges Religieux l'intéressante dissertation que nous commençons à publier aujourd'hui sur la Civilisation. Elle mérite au plus haut degré leur attention et leur faveur. Ils y trouveront une agréable diversion à la monotonie des préoccupations de notre société canadienne. Ils y trouveront l'énoncé des plus hautes vérités et des plus nobles principes, et par conséquent la source d'utiles et de belles méditations. C'est de la Philosophie de l'Histoire du genre le plus relevé, en même temps que le plus consciencieux. Le sujet qu'embrasse la discussion est incontestablement grand et offre les enseignements les plus dignes d'occuper et d'orner l'esprit.

Le discours préliminaire, que nous donnons aujourd'hui, commence par résumer le sujet de la discussion. On y fait observer qu'on n'y traitera pas des formes politiques et qu'on réserve pour une autre dissertation la comparaison de l'antiquité et des siècles chrétiens sous le rapport des lettres et de l'art. Ces points de comparaison étant ainsi éliminés, on donne la notion de la civilisation, que Pon définit: "Un état de société où les hommes développent sans obstacles leurs facultés de manière à assurer leur plus grand bonheur." Partant de cette définition, on examine dans quelle des deux sociétés, ancienne ou moderne, l'homme a pu mieux atteindre la fin de son existence terrestre. La réponse aux graves questions que Pon soulève, à ce propos, consiste le jugement porté sur la supériorité relative de l'une ou de l'autre des deux sociétés.

CORRESPONDANCE.

Pour les Melanges Religieux.

Un mot aux Propagateurs du système de l'annexion du Canada aux États-Unis.

M. l'Éditeur,

Vous avez beaucoup dit sur cette annexion: c'est votre droit; vous en avez prouvé beaucoup les avantages; il faudrait plus encore: car il manque la preuve de leur certitude. Ce point est cependant d'une grande importance, soyez-en sûr. Ce qui me rend en ce moment suspecte votre thèse, c'est votre silence prolongé sur les inconvénients de la position nouvelle que vous travaillez à faire à vos compatriotes. On a toujours cru que la fusion d'un peuple avec un autre, quand il est très inférieur en nombre, en progrès industriels et en moyens, à ce dernier, mais surtout si tous deux sont différents par l'origine, la religion, le caractère et les tendances, met en danger évident les institutions desquelles dépend la vitalité du premier comme peuple. Cette partie de votre sujet me paraît contenir le noyau d'un ample chapitre que vous pourriez écrire en l'honneur des habitants du Bas-Canada, au moment où vous décrétiez l'urgence de leur amalgame avec les populations de l'immense république qui les avoisine. Cette humble suggestion, je n'en doute pas, vous sera d'autant plus agréable qu'il n'y a pas longtemps vous avez appelé hautement la censure de tous les gens de bien sur l'acte injuste de l'Union des Canadas, parce qu'il opérât à notre préjudice le mélange de deux races entièrement dissimilables sous les rapports essentiels que je viens d'indiquer.

En attendant, et toujours à propos de l'Annexion, je voudrais être fixé sur la signification que vous attribuez à ce mot annexion, toutes les fois que vous en faites l'application à ce pays. En disant *annexion à Canada*, vous n'entendez pas, je suppose, faire allusion à son indépendance future, car ce serait confondre ensemble deux idées distinctes, les deux mots qui les rendent n'étant pas du tout synonymes.

Si la distinction que je trace vous semble trop claire pour que vous puissiez convenir à l'instant même de sa justesse, peut-être aimerez-vous aussi bien répondre à la question suivante:

Notre dépendance du gouvernement de Washington offrirait-elle au Bas-Canada des garanties plus certaines de bonheur local que ne lui en procure sa connexion avec le gouvernement britannique?

Si à cette question, vous répondez oui, donnez-nous en même temps la peine d'y ajouter une explication qui prouve quelque chose.

Je vous inviterais après cela à démontrer jusqu'à quel point défini l'annexion sauvegarderait pour le Bas-Canada, certaines libertés et franchises dont je vais pour taire dire qu'un mot.

1° La langue française, notre langue nationale! Elle doit vous être chère; et dans sa proscription pendant un temps des procédés législatifs de la chambre-amie, vous avez si fort scandalisés! comment l'annexion en assurerait-elle la stabilité? Et dites-moi: la langue française serait-elle ou non bannie du congrès américain? Oserez-vous dire que cela importe peu ou, comment obtiendrez-vous qu'elle soit, la langue nationale?

2° Nos lois! Le mot en a été souvent proféré par votre bouche, on retracé par votre plume; était-ce en maison de l'attachement que vous leur portiez? Si cela est, comment n'éprouvez-vous pas la moindre crainte à la probabilité douteuse de leur existence sous l'empire des institutions fondamentales de la grande république, dont nous ne serions qu'un fragment sujet à la loi commune des autres États qui la composent? Prouvez donc de quelle manière nous serait assurée la prééminence de notre langue sur la langue nationale des États confédérés, de nos lois sur les lois qui les régissent. Si vous insistez, de qui nous direz-vous tenir des garanties à cet égard?

3° Notre million et demi de dettes! Nous en payons annuellement l'intérêt, et vous en avez dit l'énorme chiffre. Il faut l'acquitter cependant, et l'acquitter à nous seuls. Les États de l'Union ne coopèrent pas à ce remboursement; ils n'y sont pas tenus; pourriez-vous motiver logiquement l'opinion contraire? Le moyen le plus simple, le seul vraisemblable, d'éteindre notre créance, sera la taxe directe (y songez-vous!), laquelle il est vrai, ne pesera que sur les contribuables.

J'aurais à vous remettre en mémoire un autre item bien plus important que tout autre à la nation d'un peuple, si vos principes avoués: vous aviez déjà déterminés à le banir de votre programme en faveur de cette tolérance universelle dont il conviendrait qu'un gouvernement républicain vous fit les dépositaires. Mais c'est chose à être discutée plus tard, dans un chapitre spécial, entre ceux qu'elle intéresse.

Cependant, comme le Canada, votre pays et le mien, que vous ne consultez pas, a jusqu'à ce jour patiemment souffert que vous avez éclairé en son nom sa fusion avec les États voisins (tristement) et ne parait pas qu'il ait jamais entendu vous charger de faire la demande de Washington en particulier, envers la population française qui l'habite. Elle vous saurait gré de cette communication très décisive; peut-être aussi ce moyen l'améliorerait-elle à croire aux destinées brillantes que votre plume continue de tracer à son compte à pleines colonnes de journal.

Je persisterai à dire qu'il est du plus haut intérêt pour le peuple du Bas-Canada de s'assurer de la condition qui lui serait faite par suite de l'annexion de cette province aux États-Unis. Vos renseignements à ce sujet seront précieux s'ils sont d'une nature authentique; mais il convient d'être précis, et vous comprenez qu'une investigation de ce genre ne doit pas être mise au rang des bagatelles.

REPONDEZ!

Le correspondant de Rome au Tablet de Londres:

Comme certains journalistes, pendant le court espace de temps que le gouvernement républicain a existé à Rome, ont répandu des rapports injurieux contre l'Inquisition romaine; et depuis que je suis arrivé ici au commencement de ce mois, j'ai fait toutes les recherches possibles, afin de certifier les choses avec la plus grande exactitude. Et comme vous n'en doutez point, vous verrez que ceux parmi les quels *veritas odium parit*, (la vérité engendre la haine), sont de mauvaise foi. Je présente ici la substance des informations que j'ai recueillies, d'après des autorités sur lesquelles on ne peut douter.

En janvier dernier, le gouvernement républicain ordonna de visiter l'Inquisition, afin d'examiner avec soin les dominicains qui y sont détenus. Le Frère lui Dominicain fit voir aux visiteurs des chambres très convenables; mais on lui demanda à voir les cachots, il répondit qu'on venait de les voir! Et heureusement pour la bonne cause son témoignage fut affirmé par un argument *ad hominem*, car il les avait vus au Dr. M. médecin, et qui était alors Président du club du peuple. Ils le questionnèrent, ayant été renfermé lui-même dans les prisons pontificales, pour sa conduite anti-religieuse; le Dr. répondit qu'en vérité, il avait été renfermé dans ces mêmes chambres. Malgré cela le gouvernement l'expulsa, ainsi que les autres attachés à l'institution; et ferma la prison jusqu'en mars, dans lequel temps, ils furent relâchés de nouveau, pour l'examen *sympathique* du peuple. En effet, celui-ci en y entrant put observer plusieurs squelettes encore tous frais; mais plusieurs personnes remarquèrent que ces objets n'y étaient point, au premier examen. La vérité était que ces squelettes avaient été tirés du cimetière voisin du *Santo spiritus*, et transportés dans les chambres de l'Inquisition pour exciter l'horreur du peuple.

Je puis ajouter, sur la même autorité, que pas un seul individu a été condamné à mort par l'Inquisition, depuis le dernier siècle; et que cet évêque qui s'est fait surnommer, au moyen de bulles contre-faits, regretta sa mise en liberté en mars; affirmant qu'il était très bien dans sa prison, que la nourriture des prisonniers était excellente, qu'on leur donnait de la soupe, deux bons plats de viande, du fruit et du pain en abondance.

Ainsi, Monsieur, toutes les personnes honnêtes et sans préjugés de l'Angleterre, qui verront cette lettre pourront se convaincre de la fausseté mensongère qu'on a fait courir. Je défie Mazzini, l'auteur de la proclamation du

funeste Trécomvirat, de la démentir par des arguments solides. En même temps, je vous donne mon adresse, afin que vous puissiez vous fier à son authenticité, et demander à toute personne qui a la réputation de *gentilhomme*, si ce n'est pas une chose affreuse de répandre de pareilles calomnies.

Tablet.

At commencement de décembre dernier, vingt pilotes se sont noyés en voulant alors porter secours au Brick Betsey de Littlehampton, qui était en danger de se briser sur les battures, à l'embouchure du Tyne. Vingt-quatre hommes dévoués s'étaient embarqués dans le *boat* de sauve-garde de la Providence; mais étant arrivés près du Brick, un coup de mer fit chavirer leur embarcation, et le Brick eut la désolation de voir, que ceux qui venaient à leur secours s'enfonçaient dans l'abîme, les uns après les autres. Sur les vingt quatre, il n'y en eut que quatre qui se sauvèrent. On peut se figurer la désolation qui régna sur le rivage! ce n'était que cris, pleurs et gémissements des pères, mères, épouses, et enfants qui voyaient en un instant disparaître ce qui s'avait de plus cher au monde!

On lit dans le *Courrier des États-Unis* l'annonce d'un grand concert de musique sacrée qui doit avoir lieu à New-York le 15 du courant, au *Tabernacle*, et dont le produit doit être employé à l'achèvement de l'Église de St. Vincent de Paul. Voici comme s'exprime, à ce propos, le *Courrier*:

L'ÉGLISE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.— Cette église, qui est consacrée surtout à la population française de New-York, est peut-être la seule qui ne soit pas achevée, et dans l'état où elle se trouve, elle devient de jour en jour petite pour le nombre des fidèles. L'agrandissement projeté, pour lequel le concert du 15 janvier doit fournir les premières ressources, donnera cinq cents places de plus, qui auront le double avantage d'offrir à la piété des catholiques la facilité qu'elle réclame et de créer pour l'église de nouvelles ressources, dont elle pourra user pour éteindre quelques dettes. Nous ne pouvons donc recommander trop chaudement le concert dont on trouvera le programme dans une autre colonne.

Novelles et Faits Divers

ELECTION DE QUÉBEC.— Samedi le 19 du courant est le jour de la nomination des candidats et samedi le 26 et lundi le 23 sont les jours fixés pour prendre les voix.

ELECTION DE GLANGARY.— M. le Solliciteur-général McDonald a été réélu vendredi dernier par acclamation, personne ne se présentant pour contester l'élection.

ELECTION MUNICIPALE EN H. C.— Dans la plupart des localités les réformistes partisans de l'Administration ont remporté la victoire à ces élections.

L'HONORABLE M. HINKS.— C'est Hon. Monsieur à été extrêmement bien accueilli dans son comté. Le dimanche lui a donné à Oxford le 1er janvier a été un magnifique affaire. M. Hinks a assisté à trois différentes assemblées de ces électeurs à Embro, Ingersol et Norwich. A une autre assemblée à Woodstock, M. Vansittart s'est présenté et a voulu justifier sa conduite comme officier rapporteur à la dernière élection d'Oxford, conduite si vertement censurée par la Chambre d'Assemblée, mais les électeurs indignés n'ont pas voulu l'entendre. Un vote de confiance en M. Hinks et ses collègues a été voté par acclamation.

MÉDAILLE D'ENCOURAGEMENT.— Son Excellence le Gouverneur Général vient de proposer en prix, aux ouvriers mécaniciens du Canada, une médaille d'or, pour le meilleur mécanisme et ouvrage d'art mécanique. Cette médaille sera décernée par l'Institut des ouvriers mécaniciens de Toronto.

En insérant l'annonce ci-dessous, à la demande des propriétaires du *Monteur Canadien*, nous devons dire que nous ne voulons, en aucune manière, recommander les doctrines de ce journal.

LE MONTEUR CANADIEN JOURNAL A BON MARCHÉ. Contenant 24 colonnes de matière à lire par semaine. POUR UNE PASTRE PAR ANNEE, payable d'avance. Ce journal renferme toute la matière d'une semaine de notre première édition, et ne contient rien autre chose que de la matière toujours nouvelle à lire, c'est-à-dire que nous ne publions aucune annonce dans cette feuille. C'est la première fois, nous croyons, qu'un journal ait offert au public canadien autant d'avantage pour un prix aussi modique. On s'abonne au bureau 4, AVENUE ST-JACQUES, Montréal, J. G. DE MONTREUIL & Co, propriétaires.